

doctorat, l'étudiant doit suivre les cours réguliers, préparer une thèse et la soutenir avec succès.

Les diplômes des universités canadiennes sont généralement reconnus comme l'équivalent des diplômes des universités du Commonwealth ou des États-Unis. L'étudiant étranger devrait se renseigner sur l'équivalence des diplômes canadiens dans son pays.

*c) Exigences linguistiques:*

Toutes les universités canadiennes exigent de l'étudiant étranger la preuve de ses connaissances linguistiques, mais elles n'imposent pas toutes un examen. Il s'ensuit donc que l'étudiant n'a pas à se soumettre à un tel examen, à moins d'y avoir été invité par une université canadienne qui, sous tous les autres rapports, le considère admissible. Il se peut également qu'un agent de l'immigration exige une preuve des connaissances linguistiques du requérant avant de lui accorder un visa.

On recourt actuellement aux examens suivants:

Anglais:

i) L'examen d'anglais, langue étrangère (*Teaching of English as a Foreign Language*, ou TOEFL), de l'*Education Testing Service of Princeton*, (New Jersey), États-Unis.

ii) L'épreuve de connaissance de l'anglais mise au point par l'Université du Michigan, à Ann Arbor (Michigan) aux États-Unis, et utilisée un peu partout dans le monde. On peut se soumettre à cet examen n'importe quand; les résultats en sont donnés dans les six semaines qui suivent la demande.

iii) L'examen qui conduit au certificat de connaissance de l'anglais de l'Université de Cambridge. Cet examen a lieu deux fois par an seulement, en mars et en octobre. On peut obtenir les renseignements nécessaires au bureau local du *British Council* ou en s'adressant au Secrétaire (Examen en anglais), 47 Bateman Street, Cambridge, Angleterre.

*d) Marche à suivre pour la demande et l'inscription*

Les demandes d'admission à une université canadienne ne doivent être adressées qu'au secrétaire de l'université; celui-ci est en mesure de fournir tous les renseignements concernant les cours offerts, les conditions d'admission, les frais de scolarité et autres. Il est recommandé à l'étudiant de présenter sa demande de 12 à 18 mois avant le début des cours, car il se peut que son admission nécessite un volumineux échange de correspondance.

L'année universitaire canadienne se divise généralement en deux